

**Cours « Mathématique MATH2007 », Q1
Pondération pour le calcul de la note**

Interro et examens seulement écrits.

Répartition théorie/exercices : 30% / 70% (que ce soit interro ou examen)

JANVIER

*Interrogation de novembre : dispensatoire pour la session 1 (c'est-à-dire janvier et mai-juin).

Cote sur 20 points.

Un étudiant qui a au moins 10/20 est dispensé de la matière (type de question spécifique) pour janvier et mai-juin (=session 1). Sa note (interro) est comptée pour la note finale de janvier et de mai-juin. Il peut repasser la matière s'il le désire ; dans ce cas, c'est le résultat de janvier seul qui sera pris en compte. Dans le cas où le choix est de repasser l'épreuve, il doit impérativement prévenir avant le 1^{er} décembre de l'année en cours.

Un étudiant qui n'a pas 10/20 doit faire tout l'examen de janvier.

*Examen sur 80 points pour les étudiants dispensés et sur 100 pour les étudiants non dispensés.

*Note finale sur 100, ramenée sur 20

MAI-JUIN & AOUT-SEPTEMBRE

En mai-juin (même session que janvier): l'étudiant qui n'a pas eu 10/20 pour la note finale (janvier) et qui veut représenter l'examen en mai-juin doit s'inscrire avant le 31 mars 2018. Modalités pour la cote finale : cf janvier (sauf les dates).

En août-septembre : seul l'examen compte (et reprend toute la matière).

**Cours « Mathématique B MATH0009-5 et 6 et MATH2013», Q2
Pondération pour le calcul de la note**

Répartition théorie/exercices : 40% / 60% (que ce soit interro ou examen)

MAI-JUIN (session 1)

*L'interrogation compte pour la note finale de la session 1 et n'est pas dispensatoire. Elle compte pour 1/5 de la note finale (comme pour MATH 2007)

*L'examen comporte une partie écrite (exercices, 60% des points) et une partie orale (théorie, 40% des points).

AOUT-SEPTEMBRE (session 2)

Il n'y a pas de dispense séparée théorie-exercice entre les sessions.

Seul l'examen compte (et reprend toute la matière) ; partie écrite (exercices) 60%, partie orale (théorie) 40%.

**Cours « Mathématique B MATH 0009-7», Q1 (géographes bloc 2)
Pondération pour le calcul de la note**

*Pas d'interrogation prévue à l'horaire

*Théorie 40% et exercices 60% (normalement oral pour la théorie et écrit pour les exercices ; à confirmer avec le conseil des études)

*Pas de dispense théorie/exercices entre les sessions